

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Catégorie B

(article R 314-3 du code de la sécurité intérieure)

Joindre obligatoirement la photocopie de la facture d'achat ou une photographie du coffre-fort.

Je soussigné

né(e)

à

demeurant à

.....

téléphone :

adresse électronique :

certifie sur l'honneur conserver mes armes conformément aux dispositions de l'article R 314-3 du code de la sécurité intérieure qui stipule :

« les armes à feu, leurs éléments et leurs munitions de catégorie A et B doivent être conservés

* soit dans des coffres-forts ou des armoires fortes adaptés au type et au nombre de matériels détenus ;

* soit à l'intérieur de pièces fortes comportant une porte blindée et dont les ouvrants sont protégés par des barreaux ».

(barrer la mention inutile)

Fait à, le

Signature